

PAR COURRIEL

Le 23 janvier 2019

Objet : **Demande d'accès aux documents**
N/📁 : **AC-2019-153**

Monsieur,

En date du 22 janvier 2019, nous avons reçu votre demande d'accès, laquelle vise à obtenir une copie du procès-verbal de la conférence préparatoire tenue dans le dossier C-2017-5044-2.

Après vérification, nous vous informons que le Comité de déontologie policière détient un dossier correspondant à votre demande.

Ainsi, vous trouverez jointe à la présente une copie du procès-verbal demandé, lequel peut vous être communiqué en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1).

Enfin, nous vous informons que vous pouvez demander une révision de la présente décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez également ci-joint un avis relatif à l'exercice de ce recours.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

(s) Isabelle Côté

Isabelle Côté, avocate

Conseillère juridique

Responsable de l'accès aux documents des
organismes publics et de la protection des renseignements personnels

Pièces jointes : Procès-verbal et avis de recours